

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

ADMINISTRATION

13

EDUCATION

01

RURAL

01

SOCIAL

02

N° 1429

3 Novembre 2017

3 November 2017

17H13/5:13 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

	<b>Reference</b>	<a href="#">N°009/AONO/EDC/CSPM/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>1</b>	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CSPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT DES ECOGARDES DE LA BASE VIE SECONDAIRE DE TETE D'ELEPHANT AU NORD DU PARC NATIONAL DE DENG-DENG, ARRONDISSEMENT DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » FINANCEMENT : AFD - EXERCICE 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	08-01-2018
	<b>Reference</b>	<a href="#">N°05/AONO/CIPM/CPC/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>2</b>	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CPC/2017 DU 11/10/2017 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	29-11-2017
	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 008/AONO/CHC/HILTON/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>3</b>	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES AU HILTON
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	23-11-2017
	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 012/AONO/CHC/HILTON/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>4</b>	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA CLIMATISATION DANS LES CHAMBRES ET REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE AU HILTON
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	23-11-2017
	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 009/AONO/CHC/HILTON/2017</a> <a href="#">Lire</a>
<b>5</b>	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE REGULATEUR DE TENSION AU HILTON YAOUNDE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	23-11-2017

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

**Reference** [N° 011/AONO/CHC/HILTON/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES - PHASE 2 AU HILTON YAOUNDE

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 23-11-2017

**7**

**Reference** [N° 010/AONO/CHC/HILTON/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BALLONS D'EAU CHAUDE ET MISE A NIVEAU DE LA SECURITE AU HILTON

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 23-11-2017

**8**

**Reference** [N° 070/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 070/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2017 DU 20 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAMIDAT DE MOUFOU-SUD (ZIDIM) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 09-11-2017

**9**

**Reference** [\\_001/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT (CCIMA)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 23-11-2017

**10**

**Reference** [\\_002/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CCIMA.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 23-11-2017

**11**

**Reference** [N°007/AONO/AER/DG/CIPM/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/DG/CIPM/2017 DU 02/11/17 POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCE MALADIE ET DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE, POUR LA PÉRIODE DU 01IER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2018

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 04-12-2017



**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**12**

**Reference** [N°008/AONO/AER/DG/CIPM/2017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVISD'APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERTN°008/AONO/AER/DG/CIPM/2017DU 02/11/2017, POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR LA PÉRIODE DU 01IER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2018

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 05-12-2017

**13**

**Reference** [001699/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°001699/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 25 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000228/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL DE CONTRÔLE D'OBSTACLES À LA CCAA.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**14**

**Reference** [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CFC/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA FOURNITURE D'OBJETS PUBLICITAIRES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**15**

**Reference** [COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAGOUA, MAITRED'OUVRAGE, COMMUNIQUE:LA DATE DE RECEVABILITÉ DES OFFRES RELATIVES AUX DEMANDES DE COTATION N°07 ET 08/2017/DDC/C-YAGOUA/CIPM DU 11/10/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES AVEC BLOC DE LATRINES ET DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À L'EP DE SOUAYE DANA, EP DE KAO-GALAK ET EP BILINGUE VOUNSIA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA, INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES A ÉTÉ REPORTÉE AU 14 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES.LE MAIRE COMPTE SUR VOTRE COMPRÉHENSION HABITUELLE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**16**

**Reference** [COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAGOUA, MAITRED'OUVRAGE, COMMUNIQUE:LA DATE DE RECEVABILITÉ DES OFFRES RELATIVES AUX DEMANDES DE COTATION N°07 ET 08/2017/DDC/C-YAGOUA/CIPM DU 11/10/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES AVEC BLOC DE LATRINES ET DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À L'EP DE SOUAYE DANA, EP DE KAO-GALAK ET EP BILINGUE VOUNSIA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA, INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES A ÉTÉ REPORTÉE AU 14 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES.LE MAIRE COMPTE SUR VOTRE COMPRÉHENSION HABITUELLE.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001699/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°001699/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 25 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000228/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL DE CONTRÔLE D'OBSTACLES À LA CCAA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">093/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°093/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072 /AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 20 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/EDC/CSPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT DES ECOGARDES DE LA BASE VIE  
SECONDAIRE DE TETE D'ELEPHANT AU NORD DU PARC NATIONAL DE DENG-DENG,  
ARRONDISSEMENT DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST « A  
N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » FINANCEMENT : AFD - EXERCICE 2017**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

1. 1. Le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût des Travaux de construction du logement des Ecogardes de la base vie secondaire de Tête d'Éléphant au nord du Parc National de Deng Deng, Arrondissement de Bétaré Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est

## 2. Consistance des prestations

1. 1. Le Directeur Général de Electricity Development Corporation sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter lesdits Travaux. Il s'agit notamment de :

Localité	Travaux à réaliser
Tête d'Eléphant	- Construction du logement des Ecogardes ; - Aménagement d'un puits équipé d'une pompe à motricité humaine.

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

N/A

## 6. Financement

N/A

## 7. Consultation du Dossier

1. 1. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations aux heures ouvrables (07h30 à 15h30) a



- Non-production d'un sous détail des prix quantitatifs et estimatifs ;
- Offre non conforme pour l'essentiel au DAO ;

## **Critères essentiels**

### **Etape 1 : Examen préliminaire**

Cet examen comporte les vérifications suivantes pour chacun des Soumissionnaires :

- (i) Vérification des éléments constitutifs des offres ;
- (ii) Constatation de la provenance du soumissionnaire ;
- (iii) Vérification de la garantie de l'offre ;
- (iv) Vérification de l'exhaustivité de l'offre ;
- (v) Vérification de la « conformité pour l'essentiel » de l'offre.

Les résultats de ces vérifications sont notés sous forme binaire (oui/non). A l'issue de cette phase, les offres sont soit rejetées, soit acceptées et soumises à la phase suivante d'examen détaillé.

### **Etape 2 : Examen détaillé des offres conformes**

Cette seconde phase d'évaluation des offres consiste à faire l'examen détaillé de la partie financière des offres « conformes pour l'essentiel » et acceptées suite à l'examen préliminaire de la phase a.1. Cette évaluation se fait en utilisant tous les critères et méthodes définis à l'article 35 des Instructions aux Soumissionnaires (IS).

### **Etape 3 : Qualification du soumissionnaire le moins disant**

Le Maître d'Ouvrage s'assurera que le Soumissionnaire ayant soumis l'Offre évaluée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, continue de satisfaire aux critères de qualification stipulés dans la Section III, Critères d'évaluation et de qualification.

#### **Les exigences en matière de qualifications sont:**

##### **- L'Eligibilité :**

Les Soumissionnaires peuvent être constitués d'entreprises privées ou publiques ou groupement d'entreprises. Ils ne peuvent être en situation de conflit d'intérêt et en situation d'inéligibilité au financement de l'Agence.

##### **- Antécédents de défaut d'exécution de marché**

- Pas de défaut d'exécution incombant au Soumissionnaire d'un marché au cours des cinq (05) dernières années.
- Ne pas faire l'objet d'exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de garantie de Soumission conformément à l'article 4.4 des IS ou du retrait d'une Offre conformément à l'article 19.9 des IS.

##### **- Situation et Performance Financières**

- Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **soixante-quinze millions (75 000 000) francs CFA** dans les exercices budgétaires des trois (03) dernières années (2014, 2015 et 2016) et nets de ses autres engagements.
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA** calculé de la manière suivante : le total des paiements de paiements reçus pour un minimum de deux (02) marchés réalisés en tant qu'entrepreneur principal durant les trois (03) dernières années.

## - Expérience

- Expérience d'au moins deux (02) marchés de construction à titre d'Entrepreneur principal, de membre de groupement ou de sous-traitant au cours **des trois (03) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2014** ;
- Participation à titre d'Entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans **deux (02) marchés de construction d'un montant minimum de cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**
- Avoir une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans les domaines suivants : **Deux (02) bâtiments.**
- Les marchés présentés au titre des critères ci-dessus doivent être similaires et exécutés à compter du 1er janvier 2014 jusqu'à la date limite de remise des Offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel

## - Profils et qualifications du personnel clé à mettre sur le chantier:

No.	Position	Nombre	Formation	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (années)
1	Conducteur des travaux	01	Ingénieur des travaux de Génie civil ayant au moins Bac+3, inscrit à l'ordre national des ingénieurs de génie civil.	Cinq (05)	Deux (02)
2	Chef chantier	03	Technicien Supérieur de génie civil ayant au moins Bac+2,	Cinq (05)	Deux (02)
3	Responsable des travaux d'électricité	01	Technicien électricien ayant au moins Bac F3	Trois (03)	Deux (02)
4	Responsable travaux maçonnerie et béton	01	Technicien ayant au moins Bac F4	Trois (03)	Deux (02)
5	Responsable travaux charpente et menuiserie	01	Technicien ayant au moins Bac	Trois (03)	Deux (02)
6	Responsable travaux hydrologie	01	Technicien Supérieur de Génie Rural ayant au moins Bac+2	Trois (03)	Deux (02)

### Nota Bene :

Les soumissionnaires devront présenter pour chaque poste clé le CV daté et signé ainsi que la/les copie(s) certifiée(s) conforme(s) du/des diplômes des experts

Les ingénieurs de génie civil doivent présenter une attestation de l'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil

Les soumissionnaires doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant les formulaires PER 1 et PER 2 de la section IV, Formulaire de Soumission.

**- Liste matériel essentiels pour l'exécution des travaux :**

No.	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis	Statut	Pièces
1	Camion benne (10 tonnes)	01	Propriété ou location	Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de
2	Malaxeur	01	Propriété ou location	Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de l
3	Compacteur manuel	01	Propriété ou location	Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de
4	Vibreux	01	Propriété ou location	Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de
5	Pick up 4x4	01	Propriété ou location	Copie(s) certifiée(s) conforme(s) d

Le Soumissionnaire fournira davantage de détails au sujet du matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la Section IV. Formulaires de Soumission.

Il est tenu de fournir pour chacun d'eux une copie certifiée conforme de la carte grise et/ou copie de la facture d'acquisition (avec mention de la date et des coordonnées du vendeur) ainsi que le contrat de location auprès des entreprises agréées le cas échéant. Marque, type et numéros de série devront être données pour vérifier l'âge du matériel. Le défaut de présentation des pièces justificatives du matériel donne droit à l'élimination du soumissionnaire.

N.B : ces documents seront signés par l'autorité compétente et le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité de ces pièces auprès de tous services compétent.

**NB :** Conformément à l'IS 29.1 une Offre sera déclarée non conforme et rejetée si la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social dûment signée n'est pas jointe à l'Offre.

**15. Attribution**

N/A

**16. Durée Validité des Offres**

la période de validité des offres est de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

N/A

YAOUNDE le 25 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NSANGOU Théodore**

## CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CPC/2017 DU 11/10/2017 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour :

**La fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun (Yaoundé et Garoua), exercice 2018**

## 2. Consistance des prestations

La fourniture d'un service de gardiennage tel que décrit ci-dessous :

### Centre Pasteur du Cameroun (Yaoundé)

- 2 Gardiens de nuit (Centre Pasteur du Cameroun)
- 1 Maître-chien et un chien pour la nuit (Centre Pasteur du Cameroun)
- 3 Gardiens de jour (Centre Pasteur du Cameroun)
- 1 Gardien de jour (résidence du Directeur Général)
- 1 Maître-chien et un chien pour la nuit (résidence du Directeur Général)
- 1 Gardien de jour (villa Butterfly)
- 1 Maître-chien et un chien pour la nuit (villa Butterfly)
- 3 Radios Talkie 24 h sur 24

### Centre Pasteur Annexe de Garoua

- 3 Gardiens de jour (CPC AG installation et bâtiment)
- 3 Gardiens de nuit (CPC AG installation et bâtiment)
- 1 Gardien de jour (villa 1, 2 et 3 de l'annexe de Garoua)
- 1 Gardien de nuit (villa 1, 2 et 3 de l'annexe de Garoua)
- 2 Radios Talkie 24 h sur 24

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

Le présent appel d'offres comprendun (01) lot

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Ouvert s'adresse aux sociétés de gardiennage installées au Cameroun, agréées par la Présidence de la République où possédant une attestation de dépôt de dossier d'agrément

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice budgétaire 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 222 23 10 15, 222 23 18 03, Fax n° 222 23 15 64, Email, [cpc@pa](mailto:cpc@pa)

## 8. Acquisition du Dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) FCFA**, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP » Coût prévisionnel des travaux 40 000 000 (quatre-vingt millions) Fcfa.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le **29/11/2017 à 14 heures** sous enveloppe cachetée adressée à :

**Monsieur le Directeur Général**

**du Centre Pasteur du Cameroun,**

**BP 1274 Yaoundé**

Avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/CPC/2017 DU 11/10/2017**

**POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE**

**AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Délai de Livraison

La fourniture de la prestation se réalisera pendant une période de 12 (douze) mois allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **800 000 FCFA**; valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de dépôt des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et aura lieu le **29/11/2017 à 15 heures** dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

## 14. Critères d'évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
2. Pièces falsifiées ou les fausses déclarations
3. Omission dans le bordereau des prix unitaire (BPU) d'un prix quantifié;
4. Proposition technique comportant une information financière ;
5. note technique inférieure à 80/100

### 12.2 Critères essentiels

#### a) les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

1- Présentation de l'offre (3 points)

2- Critères techniques (57 points)

- Conformité de l'offre par rapport au service sollicité

- Moyens matériels

- Moyens humains

- Références de la compagnie

3- Critères financiers (40 points)

- Montant global

- Décomposition du prix

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80/100 seront concernées.

#### b) les offres financières

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier de consultation.

Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule :

$80\%ST + 20\% SF$

Où  $SF=100 \times FM/F$  avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition

considérée.

## 15. Attribution

La lettre commande issue de la présente consultation, sera attribuée à l'offre évaluée la mieux disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tous les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables auprès du :

**Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun,**

**BP 1274**

**Tél. : (237) 22 23 10 15,**

**Fax n° (237) 22 23 15 64,**

**Email : [cpc@pasteur-yaounde.org](mailto:cpc@pasteur-yaounde.org)**

*YAOUNDE le 1 Novembre 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**CARNIEL ELISABETH**

## CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES AU HILTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le but d'assurer la maîtrise d'œuvre partielle (surveillance et contrôle) des projets du HILTON Yaoundé, le Directeur Général du Hilton Yaoundé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé pour la sélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la réalisation des prestations suivantes :

Lot 1 : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement des transformateurs électriques ;

Lot 2 : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement des cellules moyennes tension.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par ce Maître d'Œuvre comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages ci-après :

- Mission 1: Direction de l'Exécution du contrat des travaux (DET) ;
- Mission 2 : Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;
- Mission 3: Assistance aux opérations de réception (AOR).
- Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références.

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de :

Lot 1: 17 000 000 FCFA TTC.

Lot 2: 18 000 000 FCFA TTC.

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'œuvre des constructions civiles.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget d'investissement CHC/Hilton EXERCICE 2017 référence P2016/19.**

Le budget prévisionnel est de :

Lot 1: 17 000 000 FCFA TTC.

Lot 2: 18 000 000 FCFA TTC.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

# PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017 à 10H00** et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°008/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES AU HILTON**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à :

- Lot1 : cinq (05) mois

- Lot2 : cinq (05) mois

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations ou de celle y indiquée.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de :

Lot1 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA

Lot2 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA

Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

# ARTICLE 1. DÉLAI DE RÉPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.

## 12. Recevabilité des Offres

N/A

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps:

L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017**, à partir de 11 heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.

## 14. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Note technique inférieur à 80/100 ;
- d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ;
- e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;
- f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

### 1.2. Critères essentiels

#### 1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

#### 1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec  $NFi$  = Note financière,  $MMD$  = Montant de l'offre la moins-disante,  $MS$  = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale ( $NF$ ) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec  $NF$  = Note finale ;  $NT$  = Note technique

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOGUE JEAN FRANCOIS**

# CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
012/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET  
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA CLIMATISATION DANS LES CHAMBRES  
ET REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE AU HILTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le but d'assurer la maîtrise d'œuvre partielle (surveillance et contrôle) des projets du HILTON Yaoundé, le Directeur Général du Hilton Yaoundé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé pour la sélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la réalisation des prestations suivantes :

Lot 1 : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise à niveau de la climatisation - phase 2 ;

Lot 2 : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement des refroidisseurs de liquide.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par ce Maître d'Œuvre comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages ci-après :

- Mission 1: Direction de l'Exécution du contrat des travaux (DET) ;
- Mission 2 : Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;
- Mission 3: Assistance aux opérations de réception (AOR).
- Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références.

## 3. Cout Prévisionnel

N/A

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'œuvre des constructions civiles.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget d'investissement CHC/Hilton EXERCICE 2017 référence P2016/19.**

Le budget prévisionnel est de :

Lot 1: 29 000 000 FCFA TTC.

Lot 2: 17 000 000 FCFA TTC.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tcl](mailto:karim.tcl)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tcl](mailto:karim.tcl)

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017 à 10H00** et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°012/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA CLIMATISATION DANS LES CHAMBRES ET REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE AU HILTON**

***Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables***

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à :

- Lot1 : cinq (05) mois

- Lot2 : cinq (05) mois

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations ou de celle y indiquée.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de :

Lot1 : un million (1 000 000) Francs CFA

Lot2 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA

Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.

## 12. Recevabilité des Offres

N/A

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps:

**1.1.** L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017**, à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**1.2.** A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.

## 14. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Note technique inférieur à 80/100 ;
- d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission
- e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;
- f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

### 1.2. Critères essentiels

#### 1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

#### 1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec  $NFi$  = Note financière,  $MMD$  = Montant de l'offre la moins-disante,  $MS$  = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale ( $NF$ ) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec  $NF$  = Note finale ;  $NT$  = Note technique

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOGUE JEAN FRANCOIS**

## CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE REGULATEUR DE TENSION AU HILTON YAOUNDE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le but d'assurer la maîtrise d'œuvre partielle (surveillance et contrôle) des projets du HILTON Yaoundé, le Directeur Général du Hilton Yaoundé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé pour la sélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la réalisation de la maîtrise d'œuvre d'installation de régulateur de tension.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par ce Maître d'Œuvre comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages ci-après :

- Mission 1: Direction de l'Exécution du contrat des travaux (DET) ;
- Mission 2 : Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;
- Mission 3: Assistance aux opérations de réception (AOR).
- Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références.

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de : 20 000 000 (Vingt millions) FCFA TTC

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'œuvre des constructions civiles.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget d'investissement CHC/Hilton EXERCICE 2017 référence P2016/19.**

Le budget prévisionnel est de : 20 000 000 (Vingt millions) FCFA TTC

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tcl](mailto:karim.tcl)

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017 à 10H00** et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°009/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE REGULATEUR DE TENSION AU HILTON**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à cinq (05) mois

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations ou de celle y indiquée.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de Un million (1 000 000) Francs CFA.

Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire

sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement

## 12. Recevabilité des Offres

N/A

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps:

**1.1.** L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017**, à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**1.2.** A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.

## 14. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Note technique inférieur à 80/100 ;
- d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ;
- e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;
- f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

### 1.2. Critères essentiels

#### 1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

#### 1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec  $NFi$  = Note financière,  $MMD$  = Montant de l'offre la moins-disante,  $MS$  = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale ( $NF$ ) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec  $NF$  = Note finale ;  $NT$  = Note technique

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchoua](mailto:karim.tchoua)

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOGUE JEAN FRANCOIS**

## CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
011/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET  
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES - PHASE 2 AU  
HILTON YAOUNDE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le but d'assurer la maîtrise d'œuvre partielle (surveillance et contrôle) des projets du HILTON Yaoundé, le Directeur Général du Hilton Yaoundé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé pour la sélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la réalisation de la maîtrise d'œuvre du remplacement des chambres froides.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par ce Maître d'Œuvre comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages ci-après :

- Mission 1: Direction de l'Exécution du contrat des travaux (DET) ;
- Mission 2 : Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;
- Mission 3: Assistance aux opérations de réception (AOR).
- Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références.

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de : 20 000 000 (Vingt millions) FCFA TTC

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'œuvre des constructions civiles.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget d'investissement CHC/Hilton EXERCICE 2017 référence P2016/19.**

Le budget prévisionnel est de : 20 000 000 (Vingt millions) FCFA TTC

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -*mail* : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchoua@hilton.com](mailto:karim.tchoua@hilton.com)

## PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017 à 10H00** et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°011/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES - PHASE 2 AU HILTON**

### **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à cinq (05) mois.

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations ou de celle y indiquée.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de Un million (1 000 000) Francs CFA.

Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## . DÉLAI DE RÉPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.

## 12. Recevabilité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps:

**1.1.** L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017**, à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**1.2.** A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.

## 14. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Note technique inférieur à 80/100 ;
- d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ;
- e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;
- f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

### 1.2. Critères essentiels

#### 1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

#### 1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec  $NFi$  = Note financière,  $MMD$  = Montant de l'offre la moins-disante,  $MS$  = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale ( $NF$ ) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec  $NF$  = Note finale ;  $NT$  = Note technique

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchoua](mailto:karim.tchoua)

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOGUE JEAN FRANCOIS**

## CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BALLONS D'EAU CHAUDE ET MISE A NIVEAU DE LA SECURITE AU HILTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le but d'assurer la maîtrise d'œuvre partielle (surveillance et contrôle) des projets du HILTON Yaoundé, le Directeur Général du Hilton Yaoundé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) en vue de la réalisation des prestations suivantes :

Lot 1 : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement des ballons d'eau chaude sanitaire ;

Lot 2 : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise à niveau de la sécurité - phase 1.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par ce Maître d'Œuvre comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages ci-après :

- Mission 1: Direction de l'Exécution du contrat des travaux (DET) ;
- Mission 2 : Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;
- Mission 3: Assistance aux opérations de réception (AOR).

Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de :

Lot 1: 17 000 000 FCFA TTC.

Lot 2: 17 000 000 FCFA TTC.

### 4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'œuvre des constructions civiles.

## 5. Financement

**Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement CHC/Hilton EXERCICE 2017 référence P2016/19.**

**Le budget prévisionnel est de :**

**Lot 1: 17 000 000 FCFA TTC.**

**Lot 2: 17 000 000 FCFA TTC.**

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

# PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017 à 10H00** et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

***N°010/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BALLONS D'EAU CHAUDE ET MISE A NIVEAU DE LA SECURITE AU HILTON***

### A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à :

- Lot1 : cinq (05) mois ;
- Lot2 : cinq (05) mois.

Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations ou de celle y indiquée

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de :

Lot1 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA ;

Lot2 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA.

Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## DÉLAI DE RÉPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.

## 11. Recevabilité des Offres

N/A

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps:

**1.1.** L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017**, à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**1.2.** A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.

## 13. Critères d'évaluation

### 1.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Note technique inférieur à 80/100 ;
- d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ;
- e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;
- f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

### 1.2. Critères essentiels

#### 1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

#### 1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec  $NFi$  = Note financière,  $MMD$  = Montant de l'offre la moins-disante,  $MS$  = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale ( $NF$ ) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec  $NF$  = Note finale ;  $NT$  = Note technique

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com) , [karim.tchikaya@hilton.com](mailto:karim.tchikaya@hilton.com)

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOGUE JEAN FRANCOIS**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 070/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2017 DU 20 OCTOBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAMIDAT DE MOUFOU-SUD (ZIDIM) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
94 709 07 110000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget en Investissement de l'exercice 2017, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Extrême-Nord, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour la poursuite des travaux de d'aménagement du Lamidat de MOUFOU-SUD (Zidim) dans le Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux Préparatoires - Etudes ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Elévation ;
- Charpente - Couverture – plafonnage ;
- Menuiserie métallique et bois ;
- Electricité ;
- Plomberie - Sanitaire
- Revêtement ;
- Equipement ;
- Peinture ;
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

coût estimatif de : **cinquante millions six cent soixante-seize mille sept cent soixante-sept (50 676 767) de Francs CFA.**

## 4. Allotissement

**LOT UNIQUE**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2017, **Ligne 94 709 07 110000 2209**, pour un coût estimatif de : **cinquante millions six cent soixante-seize mille sept cent soixante-sept (50 676 767) de Francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1<sup>er</sup>, à Domayo Tél/Fax 222 29 31 78, Maroua.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des offres, sise à Proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1, Tél/Fax 222 29 31 78, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1<sup>er</sup> à Domayo, Marché Comice, Tél/Fax 22 29 31 78, au plus tard le **09 novembre 2017 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 070/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2017 DU 20 OCTOBRE 2017**

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LAMIDAT DE MOUFOU-SUD (ZIDIM) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA,**

**REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **de un million (1 000 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **09 novembre 2017 à 10 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1à Maroua, 1<sup>er</sup> étage, Tél/Fax 222 29 31 78, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### **Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- a) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

- b) avoir abandonné un chantier au cours des trois derniers exercices (2014-2016);
- c) Non satisfaction, au moins, à **70% des critères essentiels**.

## **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

## **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **53 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

## **15. Attribution**

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et après soumission sur **13 critères** du Dossier d'Appel d'Offres.

## **16. Durée Validité des Offres**

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua sise à proximité de la Sous-préfecture de Maroua 1<sup>er</sup> à Domayo marché Comice, Tél/Fax 22 29 31 78 et de la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-nord.

**« Pour toute acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 370 748 »**

MAROUA le 20 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

## CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT (CCIMA)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
22 01 16

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue d'effectuer les travaux d'aménagement de son Centre d'Information et de Documentation Économique (CIDE) à Bonanjo-Douala.

### 2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres porte sur les travaux ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Menuiseries bois et métalliques ;
- Electricité, téléphone et climatisation ;
- Revêtement ;
- Peinture.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **FCFA 13 100 029** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2017 et imputé sur la ligne 22 01 16.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des BTP en général et l'aménagement d'intérieur en particulier.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés de la CCIMA à BONANJO – DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres y relatif peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 20 000 (vingt mille)**, payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS – ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, sis à Bonanjo, tél : 233 42 68 55 – fax : 233 42 55 96 au plus tard, le **23/11/2017** à **12** heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
001/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE  
D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT (CCIMA)**

**« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux ne saurait excéder quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à **F CFA 260 000 F (deux cent soixante mille)**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non-conforme aux prescriptions des présents Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et automatiquement rejetée sans aucun recours. Les motifs de rejet concernent notamment :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et la COBAC ;
- le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le 22/11/2017 dès 13 heures par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- exclusion du soumissionnaire de la liste de la commande publique par l'ARMP ;
- absence de l'une des pièces administratives exigées ;
- absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence d'un prix du Sous-Détail des Prix Unitaires pourtant quantifié dans le DQE ;
- note technique inférieure à 80/100 de OUI des critères essentiels.

### Critères essentiels



CRITÈRES	BINAIRE	
	OUI	NON
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE		
CAPACITÉ FINANCIÈRE		
RÉFÉRENCES TECHNIQUES DE L'ENTREPRISE		
PERSONNELS		
MATÉRIELS		
VISITE DU SITE		
MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL		

### Nombre maximum de lots

Le présent Appel d'Offres ne comporte pas de lots.

### **12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **13. Renseignements Complémentaires**

#### Dénonciation de la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 – 699 37 07 48.

#### Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés de la CCIMA, sise à l'immeuble siège à BONANJO – DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

DOUALA le 3 Novembre 2017

Le PRÉSIDENT

**EKEN Christophe**



## CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CCIMA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures et du renforcement des capacités matérielles et logistiques de l'Institution Consulaire, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence afin d'acquérir le mobilier pour le Centre d'Information et de Documentation Economique.

### 2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres porte sur:

- L'équipement de la salle d'accueil ;
- L'équipement de la salle multimédia ;
- L'équipement de la salle de réunion ;
- La fourniture d'autres équipements de bureaux.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **FCFA 22 597 785** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2017 et imputé sur la ligne 22 01 16.

### 4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant une compétence avérée dans la fourniture du mobilier de bureau.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés** sise au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : [siege@ccima.cm](mailto:siege@ccima.cm), dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à **la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés** sise au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la **Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés** sise au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : [siege@ccima.cm](mailto:siege@ccima.cm), dès publication du présent avis, au plus tard le **22/11/2017 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2017 DU 03/11/2017 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CCIMA**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements, objet du présent Appel d'Offres est de quarante-cinq (45) jours.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de ladite caution de soumission est de **F CFA 450 000 (quatre cent cinquante mille) CFA** valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, le non-respect de la date et de l'heure de dépôt.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **22/11/2017 dès 13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non-respect des fournitures décrites dans le DAO ;
- absence d'un prix du Sous-Détail des Prix Unitaires pourtant quantifié dans le DQE ;
- note technique inférieure à 80/100 de OUI des critères essentiels.

### Critères essentiels

CRITERES	BINAIRE	
	OUI	NON
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OFFRE		
CAPACITÉ FINANCIÈRE		
RÉFÉRENCES TECHNIQUES DE L'ENTREPRISE		
PERSONNELS		
GARANTIES OFFERTES PAR LE FOURNISSEUR A TRAVERS SA DECLARATION SUR L'HONNEUR		
CONFORMITE DU DELAI DE LIVRAISON		

#### 14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel, disposant des capacités requises pour l'exécuter et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

##### Dénonciation de la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25** – **699 37 07 48**.

##### Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au siège de la CCIMA, Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : [siege@ccima.cm](mailto:siege@ccima.cm)**, dès publication du présent avis.

*DOUALA le 3 Novembre 2017*

*Le PRÉSIDENT*

**EKEN Christophe**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/DG/CIPM/2017 DU 02/11/17 POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCE MALADIE ET DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE, POUR LA PÉRIODE DU 01ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la couverture du personnel de l'AER en assurance maladie et des véhicules en risque automobile.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux(02) lots distincts :

1. **Lot 1** : Couverture du personnel AER en assurance maladie
2. **Lot 2** : Couverture des véhicules AER en risque automobile

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trente cinq millions de francs CFA dont vingt millions pour l'assurance maladie et quinze millions pour la couverture en risque automobile

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux compagnies d'assurances implantées au Cameroun, agréées par le MINFI et admises à assurer la prestation d'assurance maladie et automobile, conformément aux exigences du code CIMA.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2018.

### 7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'AER, dès publication du présent Avis au Journal Des Marchés Publics et par voie d'affichage au siège de l'AER.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de l'AER dès publication du présent Avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante quatre mille(54 000) francs CFA auprès de la **BICEC Agence Centrale de Yaoundé Compte N° 335 988**, au profit du **Compte Spécial CAS -**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **04/12/2017 à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°007/AONO/AER/DG/CIPM/2017 du 02/11/2017, pour la couverture du personnel de l'AER en assurance maladie et des véhicules en risque automobile,**

**Pour la période du 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.

## 10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le MINFI d'un montant de **quatre cent mille francs (400 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2**, valable pendant soixante (60) jours au – delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront impérativement être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du RPAO. Chaque soumissionnaire présentera un dossier administratif unique, une offre technique et une offre financière pour chacun des lots.

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées d'au plus trois mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04/12/2017**, dans la salle de conférences de l'AER à partir de 15 heures, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

L'ouverture des offres financières se fera après l'analyse des offres techniques par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre la note globale de 100 points. Ces critères ont été groupés par rubriques ainsi qu'il suit :

#### 12. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence d'agrément,
- Dossier administratif incomplet,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non – respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile)
- Antécédent de mauvaise prestation avec l'AER ;

#### 12.2. Critères essentiels

- **Critères d'évaluation technique – Assurance maladie**

N°	CRITERES	NOTATION
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Références générales du soumissionnaire. Ancienneté.	06
03	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années (2015 – 2016 – 2017)	10

04	Description détaillée des garanties offertes	16
05	Modalités de la mise en jeu de la garantie	17
06	Couverture des engagements réglementés (moyen 2014 – 2015)	15
07	Couverture de la marge de solvabilité	15
08	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	13
09	Traités avec les partenaires (03 assistants + 01 réassureur)	05
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

### - Critères d'évaluation technique – Assurance automobile

N°	CRITERES	NOTATION
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Références générales du soumissionnaire. Ancienneté.	06
03	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années (Joindre première, dernière pages du contrat et PV ou attestation de bonne fin : contrat valable : tout contrat ? 10 millions)	15
04	Description détaillée des garanties offertes	14
05	Modalités de la mise en jeu de la garantie	17
06	Couverture des engagements réglementés	15
07	Couverture de la marge de solvabilité	15
08	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
09	Traités avec les partenaires (01 assistant)	05
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

### 13. Méthode de sélection de l'Assureur

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

### 14. Nombre maximum de lots : 01

Une Compagnie d'Assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus d'un lot, l'Autorité contractante lui attribuera le lot de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires liés à cet Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence d'Electrification Rurale BP 30704 Yaoundé, à la Sous-Direction Administrative, Service des Marchés, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, Tél : 222 21 23 84/85, Fax : 222 21 23 81.

**POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN MESSAGE SMS  
AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS :**

**673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*YAOUNDE le 2 Novembre 2017*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOUSSA OUSMANOU**

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/AER/DG/CIPM/2017 DU 02/11/2017, POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR LA PÉRIODE DU 01ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AER - EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour le compte de l'exercice 2018.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux de l'AER pour le compte de l'exercice 2018 telles que décrites dans les termes de référence contenus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les prestations seront réparties ainsi qu'il suit :

- Immeuble siège de l'AER sis au Quartier Nylon Bastos à Yaoundé ;
- Résidence du Directeur Général à Yaoundé Dragages ;
- Résidence du Directeur Général Adjoint à Yaoundé Mimboman ;
- Locaux AER sis à la nouvelle route Bastos (DET) ;
- Locaux AER sis au quartier Bastos (lieu-dit ambassade d'Italie) à Yaoundé (RUMPI);
- Locaux AER sis au quartier Etoudi à Yaoundé (Immeuble ECOBANK) ;
- Antenne AER du Nord-Ouest à Bamenda (Foncha Street) ;
- Antenne AER du Nord à Garoua (Marouaré).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante huit millions de francs CFA

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux sociétés de droit camerounais, spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, agréé par l'autorité compétente.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'Immeuble siège de l'AER sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante trois mille (63 000) francs CFA** dans le Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP **N°335988** ouvert auprès de la BICEC Yaoundé, Agence Centrale. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **05/12/2017 à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/AER/DG/CIPM/2017 du 02/11/2017, Pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, Pour la période du 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.

## 10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de neuf cent soixante mille (960 000) francs CFA, établie par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 05/12/2017, dans la salle de conférences de l'AER à partir de 15 heures, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75% des points.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 15.1 Critères éliminatoires

- Pièces substituées, falsifiées ou fausses déclarations ;
- Pièces administratives incomplètes ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
- Absence d'agrément délivré par l'autorité compétente ;
- Antécédent (ou mauvaise prestation) avec l'AER ;
- Présence d'information financière dans proposition technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur les critères essentiels.

### 15.2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles (réalisations similaires accompagnées de justificatifs) ;

- Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc....) ;
- Moyens logistiques et méthodes ;
- Représentativité et organisation du travail.

**- Critères d'évaluation technique**

<u>Critères</u>	<u>Notation (point)</u>
Présentation général de l'offre	05
Références du soumissionnaire dans les prestations similaire durant les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	30
Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc...)	30
Moyens logistiques et méthodes (matériels de travail, moyens de contrôle....)	30
Représentativité dans différentes villes où travaille l'AER et organisation du travail (liaison avec le point focal de l'AER...)	05
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

**16. Méthode de sélection du consultant**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux - disant

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, BP 30704, Tél : 222 21 23 84/85, Fax : 222 21 23 81.

**Pour tout acte de corruption constaté, bien vouloir appeler ou envoyer un message SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48**

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOUSSA OUSMANOU**

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°001699/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 25 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000228/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL DE CONTRÔLE D'OBSTACLES À LA CCAA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics.
- Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
- Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la Circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017
- Vu La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu L'Appel d'Offres National Restreint N°00228/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 17 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation du logiciel de contrôle d'obstacles à la CCAA.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du contrat relatif à la fourniture et l'installation du logiciel de contrôle d'obstacles à la CCAA, Suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
1	<b>CRANE AVIATION</b>  Tel :(+254) 20 203 673 084	Fourniture et l'installation du logiciel de contrôle d'obstacles à la CCAA.	<b>37 641 280</b>	Six (06) mois

**Article 2** le Directeur général de l'entreprise **CRANE AVIATION**, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la **Tâche N°30 40 10 03 et la ligne 201001**

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Octobre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CFC/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA FOURNITURE D'OBJETS PUBLICITAIRES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° de lot	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant TTC en FCFA	Rabais
Lot 1	<b>Ets GALMA</b>	18 jours	<b>49 429 125</b>	<b>2%</b>
Lot 2	<b>Infructueux</b>			
Lot 3	<b>Ets CRISTAL PLUS</b>	15 jours	<b>12 580 875</b>	<b>2%</b>

Ces soumissionnaires sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 2 Novembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MISSI Jean Paul**

**COMMUNE DE YAGOUA**

**COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAGOUA, MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE: LA DATE DE RECEVABILITÉ DES OFFRES RELATIVES AUX DEMANDES DE COTATION N°07 ET 08/2017/DDC/C-YAGOUA/CIPM DU 11/10/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES AVEC BLOC DE LATRINES ET DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À L'EP DE SOUAYE DANA, EP DE KAO-GALAK ET EP BILINGUE VOUNSIA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA, INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES A ÉTÉ REPORTÉE AU 14 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES. LE MAIRE COMPTE SUR VOTRE COMPRÉHENSION HABITUELLE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAGOUA, MAITRE  
D'OUVRAGE, COMMUNIQUE:**

La date de recevabilité des offres relatives aux demandes de cotation N°07 et 08/2017/DDC/C-YAGOUA/CIPM du 11/10/2017 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées avec bloc de latrines et des forages équipés de PMH à l'EP de Souaye Dana, EP de Kao-Galak et EP Bilingue Vounsia dans la commune de Yagoua, initialement prévue le 07 Novembre 2017 à 11 heures a été reportée au 14 Novembre 2017 à 11 heures.

Le Maire compte sur votre compréhension habituelle.

YAGOUA le 25 Octobre 2017

Le MAIRE

**FISSOU KOUMA**

**COMMUNE DE YAGOUA**

**COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAGOUA, MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE: LA DATE DE RECEVABILITÉ DES OFFRES RELATIVES AUX DEMANDES DE COTATION N°07 ET 08/2017/DDC/C-YAGOUA/CIPM DU 11/10/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES AVEC BLOC DE LATRINES ET DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À L'EP DE SOUAYE DANA, EP DE KAO-GALAK ET EP BILINGUE VOUNSIA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA, INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES A ÉTÉ REPORTÉE AU 14 NOVEMBRE 2017 À 11 HEURES. LE MAIRE COMPTE SUR VOTRE COMPRÉHENSION HABITUELLE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**COMMUNIQUE N°018/C/SG/YGA/17  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAGOUA, MAITRE  
D'OUVRAGE, COMMUNIQUE:**

La date de recevabilité des offres relatives aux demandes de cotation N°07 et 08/2017/DDC/C-YAGOUA/CIPM du 11/10/2017 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées avec bloc de latrines et des forages équipés de PMH à l'EP de Souaye Dana, EP de Kao-Galak et EP Bilingue Vounsia dans la commune de Yagoua, initialement prévue le 07 Novembre 2017 à 11 heures a été reportée au 14 Novembre 2017 à 11 heures.

Le Maire compte sur votre compréhension habituelle.

YAGOUA le 25 Octobre 2017

Le MAIRE

**FISSOU KOUMA**

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°001699/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 25 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000228/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL DE CONTRÔLE D'OBSTACLES À LA CCAA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics.
- Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
- Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la Circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017
- Vu La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu L'Appel d'Offres National Restreint N°00228/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 17 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation du logiciel de contrôle d'obstacles à la CCAA.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du contrat relatif à la fourniture et l'installation du logiciel de contrôle d'obstacles à la CCAA, Suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
1	<b>CRANE AVIATION</b>  Tel :(+254) 20 203 673 084	Fourniture et l'installation du logiciel de contrôle d'obstacles à la CCAA.	<b>37 641 280</b>	Six (06) mois

**Article 2** le Directeur général de l'entreprise **CRANE AVIATION**, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la **Tâche N°30 40 10 03 et la ligne 201001**

**Article 4** la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Octobre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

DECISION N°093/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/SMI/ 2017 DU PORTANT PUBLICATION DU  
RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072  
/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 20 SEPTEMBRE 2017 PROCEDURE D'URGENCE POUR LA  
POURSUITE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION  
DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE,

**Vu** la constitution ;

**Vu** la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

**Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

**Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

**Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

**Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des larchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2012,076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicable aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu** l'arrêté présidentiel n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Monsieur YOGO Daniel Alain au poste de Délégué Régional des Marchés Publics du Centre ;

**Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

**Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

**Vu** la circulaire n° 0000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

**Vu** la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics ;

- Vu** la décision n°0151/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 avril 2014 portant désignation d'un Président par
- Vu** Intérim à la Commission Régionale de Passation des Marchés du Centre;
- VU** la décision n°0199/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 06 mai 2014 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°0015/D/MINMAP du 25 février 2013;
- Vu** l'appel d'offres national restreint N°072/AONO/P/MINMAP/SG/DRCE/CRPM/2017 du 20 Septembre 2017 en procédure d'urgence pour la poursuite des travaux de réhabilitation de la résidence du gouverneur de la Région du centre;
- Vu** le procès-verbal de la Commission Régionale de Passation des Marchés en date du 13 Octobre 2017.

## DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>** — Le soumissionnaire **MAKO'O CONSTRUCTION SARL TEL / 677 972 515, est attributaire de la poursuite des travaux de réhabilitation de la résidence du Gouverneur de la Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 19 999 996 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize) et un délai d'exécution de deux (02) mois calendaires.**

**Article 2-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**YOGO DANIEL ALAIN**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**